



TRAVAILLEURS EN ESAT

NOUVEAUTÉ

Préparer son projet vers le milieu ordinaire

Accéder au milieu ordinaire de travail peut être parfois long et compliqué. Il s'agit de faire le point sur le projet du/de la travailleur/se, d'évaluer ses points d'appui et de réfléchir sur ce qui peut gêner son projet : mobilité, stress, confiance en soi, savoirs de base, ...

Basé sur le concept d'autodétermination (être acteur de son projet, faire ses choix), la formation vise à aider le/la travailleur(se) à identifier ses forces et points de vigilance pour mener à bien son projet vers le milieu ordinaire de travail. Elle présente également les attentes des entreprises et les nouveaux droits.



OBJECTIFS

- Comprendre les attentes du milieu ordinaire de travail.
- Identifier ses forces et axes d'amélioration au travail.
- Définir son projet professionnel vers le milieu ordinaire.

Pour qui ?

Travailleur d'ESAT, accompagnant (CIP, ES, TISF...)

Pré requis

Aucun.

Nombre de stagiaires

12 maximum.

Durée

2 jours, soit 14 h.

Coût*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

Moyens pédagogiques & techniques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Différentes méthodes d'animation seront utilisées ainsi que différents supports pédagogiques.
- Création d'outils, de supports sur mesure en FALC (Facile à lire et à comprendre), en fonction des demandes et besoins des participants.
- Le déroulé de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT.

Moyens d'évaluation

- Un quiz sera rempli afin d'évaluer les connaissances et compétences des participations lors de la formation.
- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation.



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

Les attentes du milieu ordinaires, mes droits et devoirs

- Les différents emplois et obligations en milieu ordinaire.
- Les attentes des entreprises.
- Les types de contrats et les nouveaux droits.

Mon projet professionnel

- Repérer mes motivations.
- Définir son souhait d'emploi et les offres disponibles.

Mes compétences et points d'appui

- Valoriser son savoir faire.
- Identifier son savoir être et les freins éventuels.
- Besoin en compensation et aménagements possibles.
- Repérer les points d'appuis, les ressources mobilisables.

Mes compétences et points d'appui

- Définition du parcours à réaliser pour faire avancer son projet vers le milieu ordinaire.
- Mise en perspective des besoins en mobilité, en développement personnel et/ou formation.
- Repérage des démarches particulières à mener, plan d'actions.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

La formation sera adaptée aux situations et profils des bénéficiaires : contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emploi du temps, adaptation des rythmes).

INTERVENANT

Formateur consultant expert handicap